

# Un accord de gouvernement a enfin été scellé : voici ce qu'il contient

Cette fois, ça y est. La plus grande crise politique de l'histoire de la Région Bruxelles-Capitale est enfin terminée. Le MR, le PS, Les Engagés, Groen, Anders, Vooruit et le CD&V sont tombés d'accord jeudi soir pour former un gouvernement bruxellois, au terme d'un conclave qui avait débuté mardi à la Fondation universitaire. Voici les principales mesures de cet accord.

## Retour à l'équilibre budgétaire

C'était le point clé de l'accord: sur le fond, les négociateurs se sont entendus pour "un retour à l'équilibre budgétaire en 2029." Un milliard d'euros devra ainsi être économisé en trois ans et demi. Des économies seront réalisées sur l'appareil administratif, sur les subventions facultatives et en révisant les plans d'investissement plurianuels.

## Fusion massive d'administrations

L'administration bruxelloise sera réformée en profondeur, notamment par la fusion de différentes administrations et institutions. "Nous créons par exemple BOSA Bruxelles (une fusion entre Talent, Bruxelles Finances et Budget, l'IBSA et Paradigm, entre autres)", a précisé Frédéric De Gucht (Anders). Le nouvel organisme issu de ces fusions devrait s'appeler Synergie. L'objectif est de réduire les coûts de fonctionnement de 20%, via aussi un moratoire très strict sur les engagements. "Mais il n'y aura pas de licenciements", a assuré le président du MR sur RTL-TVI.

## Gel du projet de Métro 3

Autre point d'importance: le projet de Métro 3 sera arrêté. Il est prévu qu'un tram circule sur le tracé initialement prévu. Le choix qui a été retenu coûte un peu plus cher qu'un arrêt complet, mais permettra, dans quelques années, si la situation financière s'améliore, de reprendre les travaux du tronçon de métro Albert-Nord.

Le tram 15 entre Bruxelles-Nord et Tour & Taxis sera également mis en service. Et Bruxelles bénéficiera d'un deuxième dimanche sans voiture.

En termes de mobilité, le plan Good Move sera modifié, avec la mise en place "de mailles plus petites, plus ciblées, notamment autour de lieux stratégiques comme les écoles", a pointé Georges-Louis Bouchez. Les moyens de la Stib seront maintenus. C'était une exigence d'Elke Van den Brandt (Groen). Les tarifs préférentiels à 1 euro pour les jeunes et les seniors à la Stib seront également maintenus, alors qu'il avait été question, lors de précédents rounds de négociations, de les supprimer.

Autre annonce: les amendes infligées aux personnes qui enfreignent la Lez (zone de basse émission) seront fortement dimi-

nuées, passant de 350 euros par trimestre à 350 euros par an (et 200 euros pour les tarifs sociaux). La zone à basses émissions sera toutefois maintenue et ses prochaines étapes ne sont pas remises en cause.

## Propreté et sécurité à la gare du Nord et celle du Midi

Le gouvernement soutiendra la fusion des zones de polices, avec l'intégration de Safe.Brussels. Le ministre-Président devra jouer un rôle plus actif dans la politique régionale de sécurité. Le gouvernement devra investir chaque année 10 millions d'euros pour des abords de gares sûrs et propres (Nord et Midi).

## Le plafond de l'abattement augmenté

L'abattement sur les droits d'enregistrement sur les 200 000 mille premiers euros de l'achat de sa première résidence sera possible pour les biens jusqu'à 800 000 euros, et non plus 600 000 euros.

## Prime Be Home doublée

La prime Be Home (réduction du précompte immobilier pour les propriétaires domiciliés à Bruxelles, et qui occupent eux-mêmes leur bien) sera doublée, passant de 160 à 320 euros. En outre, l'impôt régional additionnel des personnes physiques est réduit de 1%. "Concrètement, cela signifie que le Bruxellois qui travaille paiera en moyenne 268 euros d'impôts en moins par an", assure Anders. Selon Ahmed Laaouej, président du PS bruxellois, les investissements dans le "secteur du logement seront confirmés et consolidés". Une ligne de 400 millions d'euros sera maintenue sur 3 ans et demi afin d'éviter des difficultés de trésorerie comme celles qu'a connues la SLRB (Société bruxelloise du logement).

## Sur Renolution, des prêts à zéro pour cent

Une structure sera créée pour déconsolider du budget bruxellois les dettes de structures comme Vivaqua et la SLRB. Elle permettra aussi de financer Renolution, sur la dette de ces structures: les primes Renolution seront transformées en prêts à zéro pour cent.

## Les friches

La question des friches naturelles a fait l'objet de nombreux débats. Il a été décidé de réaliser une analyse des terrains, afin de déterminer lesquels pourront être urbanisés.

Il reste à analyser cet accord pour vérifier s'il tiendra ses promesses budgétaires, ce que ne croit ni l'opposition ni le Premier ministre Bart De Wever (N-VA).

Adrien de Marneffe

